

# DECLARATION D'INTENTION

Le Programme des Volontaires de Nations Unies (VNU) et l'Association Internationale des Soldats de la Paix (AISP) souhaitent, en considération de la complémentarité potentielle de certaines de leurs activités dans les secteurs de l'assistance humanitaire, de la démocratisation, et du maintien de la paix, et dans le but de développer à l'avenir une coopération privilégiée entre les deux institutions, collaborer dans les domaines suivants:

## INFORMATION

- l'échange d'information sur les activités respectives des deux institutions et la diffusion d'information dans le cadre de campagnes de recrutement VNU pour des opérations spécifiques;

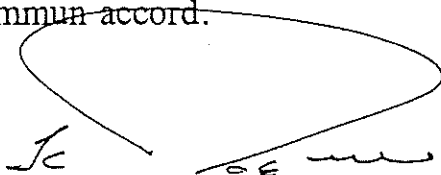
## RECRUTEMENT

- la soumission de candidats pour des postes tels que Logisticien, Médecin, Administrateur de Camps de Démobilisation, etc., pouvant correspondre aux profils professionnels de Membres ou sympathisants de l'AISP et dont le recrutement d'urgence peut s'avérer nécessaire dans le cadre des activités de l'Unité d'Assistance humanitaire des VNU;

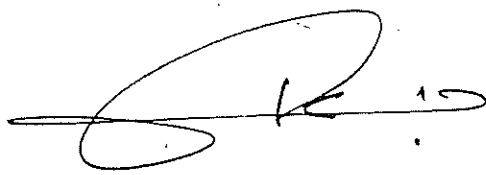
## FORMATION

- la mise en place éventuelle de programmes de formation pour, ou en collaboration avec, des Volontaires des Nations Unies;

Pour ce faire, le Programme des Volontaires des Nations Unies et l'Association Internationale des Soldats de la Paix expriment leur intention d'échanger, dans la mesure du possible et des contraintes opérationnelles, toutes informations utiles concernant leurs activités respectives et de se concerter, périodiquement ou ponctuellement en fonction des nécessités du moment, pour des actions conjointes, de façon à utiliser le plus efficacement possible leur potentiel commun, les modalités de cette collaboration étant à déterminer d'un commun accord.



Pour le Programme des  
Volontaires des Nations Unies



Pour L'Association Internationale  
des Soldats de la Paix